

La Gazette des Comores

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

19^{ème} année - N° 3346 - Jeudi 28 Février 2019 - Prix : 200 Fc

L'opposition craint un hold-up électoral



Mohamed El-Had Abbas, candidat à l'élection du gouverneur de l'île de Ngazidja :

"J'ai eu la chance de gérer des élections mais je n'ai jamais participé dans des meetings"

LIRE PAGE 2

**Prières aux heures officielles
Du 26 au 28 Février 2019**

Lever du soleil:

06h 09mn

Coucher du soleil:

18h 31mn

Fadjr : 04h 57mn

Dhouhr : 12h 23mn

Ansr : 15h 46mn

Maghrib: 18h 34mn

Incha: 19h 48mn



Mohamed El-Had Abbas, candidat à l'élection du gouverneur de l'île de Ngazidja : "J'ai eu la chance de gérer des élections mais je n'ai jamais participé dans des meetings"

Candidat aux élections des gouverneurs de l'île de Ngazidja, Mohamed El-Had Abbas est un fervent serviteur de la fonction publique de l'archipel. Dans cet entretien, le candidat passe en revue sa motivation, son programme et ses priorités une fois à Mrodjou. Approuvant les agissements des candidats face à la sécurisation du processus électoral, ce dernier remet en cause la présence du ministre en charge des élections dans les meetings de la mouvance.

Question : Qu'est-ce qui vous a motivé pour briguer la magistrature de l'île de Ngazidja ?

Mohamed El-Had Abbas : D'abord, je suis un serviteur de l'Etat, je travaille dans la fonction publique, j'ai assumé des hautes responsabilités dans ce pays. Donc j'ai cette vocation de servir mon peuple. C'est un choix politique. Si c'était pour s'enrichir, j'allais faire du commerce et pourtant je me suis engagé dans le secteur public, pour un seul et un but unique, servir mon peuple, mes concitoyens.

Question : Quel est votre le programme que vous allez présenter pour convaincre les Grand-comoriens ?

M.E.A : J'ai élaboré un programme conformément à la nouvelle constitution en se référant à l'article 102 dans le domaine du tourisme, le développement local, la pêche, l'agriculture et en même temps les domaines concertés avec l'Union,

c'est dire le contrôle et la gestion des collectivités locales, la santé de base et l'éducation. A travers ces secteurs, nous allons essayer de mettre en œuvre, voire même au niveau de l'Union si jamais nous n'avons pas les moyens, parce que j'ai lu la loi des finances 2019, ils ont prévu 6,507 milliards pour les investissements insulaires. Cela veut dire que les dépenses communes sont prises en charge par l'Union, à savoir le fonctionnement et les salaires.

Question : Avec la nouvelle constitution, les compétences des îles ont été diminuées. Une fois élu quelle sera votre action par rapport à cette question ?

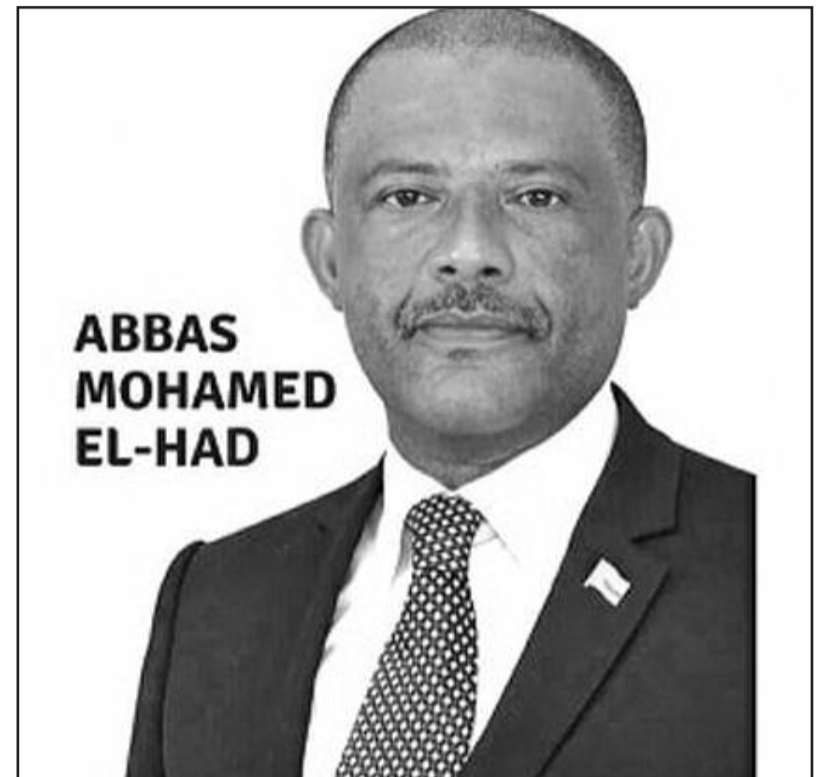
M.E.A : Tout d'abord, avec la nouvelle constitution on ne pourra rien faire. Mais dans un premier temps, on doit faire ce qu'on appelle la conformité juridique des textes pour pouvoir s'adapter à cette nouvelle constitution. Puisque vous le savez très bien qu'il y'a la loi relative à la décentralisation qui stipule que les collectivités locales qui sont les mairies sont sous la tutelle administrative et financière du gouverneur. La nouvelle constitution dit que c'est un domaine concerté donc il y'a une question à clarifier.

Maintenant vous savez très bien qu'au niveau de la loi des finances, il n'y a pas de trésorerie de l'île, tout a été centralisé au niveau de l'Union, dans la trésorerie publique. Personnellement cela ne me dérange pas mais le plus important c'est que le gouvernement central doit être

attentif ; --débloquer les dotations prévues pour chaque île et en même temps, nous avons la possibilité de tisser des relations à travers la coopération décentralisée et aussi l'apport de la diaspora pour essayer d'impulser, stimuler les activités que j'ai évoquées et principalement le tourisme, nous savons tous que celui-ci est lié avec l'environnement donc il faut qu'il y'ait de l'hygiène mais aussi la gestion des déchets.

Question : Quel est votre avis sur la sécurisation des élections ? Un sujet qui revient souvent ces derniers temps.

M.E.A : C'est tout à fait normal. C'est une réaction légitime et logique pour chaque candidat de se préoccuper parce qu'on ne peut pas engager de l'énergie sans savoir si le processus va se dérouler dans des bonnes conditions. Moi je pense que le pays est vraiment outillé en matière électorale. Maintenant, on doit faire des efforts pour que chaque candidat puisse avoir accès et suivre de bout en bout le déroulement du processus électoral, de l'envoi du convoi à l'acheminement à la CENI. On a vécu une expérience à travers l'accord que nous avons signé en 2016 et qui n'était pas contraire à la loi mais c'est un accord qui a respecté scrupuleusement la loi. Même la loi est claire sur le fait qu'on peut suivre de bout en bout. On parle maintenant de logiciel trafiqué en avance, moi je ne peux pas me hasarder, il faudra tout vérifier, faire une contre-expertise, harmoniser le logiciel pour qu'il soit unique entre le



ministère en charge des élections, la CENI et la Cour Suprême.

Question : Que diriez-vous sur la présence du président suppléant et du ministre en charge des élections dans les meetings de la mouvance présidentielle ?

M.E.A : Je ne peux pas parler à leur place, il faudrait aller leur poser la question. J'ai eu la chance de gérer des élections mais je n'ai jamais participé dans des meetings parce que j'étais arbitre.

Question : Lorsque vous serez élu à la tête de l'exécutif de

Ngazidja, quelles seront vos trois premières priorités ?

M.E.A : Comme je vous ai dit, il faut qu'il y'ait une clarification par rapport à l'harmonisation juridique des textes. Je vais essayer de mettre ne place une équipe très outillée et très pointue, des gens qui ne vont pas tâtonner pour faire le travail. Je serais très ouvert et s'il faut prendre des adversaires politiques, s'ils ont les compétences requises, je vais les prendre. Et en même temps, faire un état des lieux sur le patrimoine de l'île. Voilà donc mes préoccupations.

Propos recueillis par A.O Yazid

CONFLIT INTERCOMMUNAUTAIRE

Accusé d'un crime, Vouvouni se défend juridiquement et devant dieu

Le bras de fer qui oppose Boueni et Vouvouni a abouti à un regrettable décès. A tort ou à raison, Vouvouni est accusé d'être à l'origine de la mort de Kalidas (paix à son âme). Touché dans son amour propre, il se défend juridiquement par deux avocats et religieusement, par une prière (hitma), le mardi 26 février dernier à la mosquée de vendredi, suivi d'un point de presse.

C'est un secret de Polichinelle. Boueni et Vouvouni sont des villages contigus et frères rivaux. Actuellement, un accrochage les oppose. Il a abouti au décès d'un certain Kalidas, originaire de Boueni. A tort ou à raison, Vouvouni se voit reprocher de ce drame, qui suscite encore la controverse. Les circons-

tances de la mort ne sont pas encore élucidées. Logiquement, en cas de découverte d'un cadavre, aux causes floues et/ou suspectes, un Officier de Police Judiciaire est saisi. Ce dernier en informe le Procureur de la République, qui se rend sur les lieux pour procéder à la 1ère constatation,

et s'efforcer d'apprécier la nature des circonstances du décès. Cette procédure a été respectée.

Pour l'heure, deux thèses contradictoires alimentent encore les places publiques : mort, naturelle ou d'origine criminelle ? Convaincus d'être victimes d'une accusation sans

fondement, les Vouvouniens font appel au service des maîtres Saïd Issa Mdahoma et Youssouf M'sa, deux avocats au barreau de Moroni, pour déterminer l'origine exacte du décès.

Lors du point de presse, maître Saïd Issa Mdahoma a avancé un langage apaisé : « Pour le moment, le procureur s'apprête à diligenter une 2e investigation, après de nouveaux examens et une échographie. On attend la suite ».

Les jeunes de Vouvouni, qui étaient détenus pour trouble à l'ordre public, sont remis en liberté. « Cinq, accusés de résistance à la force de l'ordre, restent sous contrôle judiciaire », explique maître Youssouf M'sa. A en croire les avocats, personne n'a été arrêté pour crime. Mais, pour rébellion ! C'est un signe de bon augure.

Vouvouni n'a pas écarté le recours aux actions célestes pour sa défense. Avant le point de presse, un hitima, lecture collective des versets du Saint Coran, a été effectué par des mazarifu de l'île (des descendants du Prophète), dans la mosquée de vendredi. « Ce hitima est destiné à prouver l'innocence de Vouvouni, à châtier les auteurs du crime, d'où qu'ils viennent, à concrétiser la réconciliation communautaire reconquise, et à renforcer la fraternité entre Boueni et Vouvouni » avait clarifié l'un des lecteurs. Avant de conclure, l'orateur a tenu à préciser qu'il est à Vouvouni, au titre d'un charifu (descendant du Prophète), mais non d'un notable. Une telle précision était-elle indispensable ?

Bm Gondet



ECHÉANCES ÉLECTORALES ANTICIPÉES

L'opposition exige un décompte manuel des voix

Les candidats issus de l'opposition ont au cours du point de presse qui a eu lieu hier mercredi, exigé un comptage manuel des voix de tous les bureaux de vote au niveau national. Ils ont par ailleurs réclamé la réactualisation du Protocole d'accord de 2016, qui portait essentiellement sur la sécurisation des élections pour les élections générales.

Lors d'un point de presse tenu ce 27 février, 10 candidats de l'opposition (Salim Saandi ayant suspendu sa campagne) ont déclaré « qu'ils exigeaient le comptage manuel de tous les bureaux de vote sur le territoire national des élections présidentielle et des gouverneurs dans les structures qui existent (Ceni, Cour suprême), des voix lors des élections présidentielle et gubernatoriale du 24

mars prochain. Avant d'en venir à cette exigence, les signataires de la déclaration ont largement décrit l'actuel contexte électoral, selon eux.

Ainsi, si le Collectif a exprimé « sa volonté d'aller aux élections prévues les 24 mars et 21 avril prochains pour mettre fin au climat répressif et aux abus du pouvoir en place », il a néanmoins soulevé une série de questions, « qui méritent d'être examinées afin que les Comores puissent tirer profit du caractère historique, donc exceptionnel, de ces élections anticipées ».

Mais pour cela, il faudrait que les élections soient « au-dessus de tout soupçon, véritablement transparentes, crédibles et indépendantes car les graves incidents qui ont entaché le référendum tenu en juillet 2018, les arrestations oppor-

tunistes des concurrents du président-candidat, les motifs d'invalidation par la Cour suprême qui les avaient provisoirement retenus et les provocations dangereuses, notamment celles faites par le président candidat sur les ondes de Rfi et répétées dans ses autres interventions révèlent une vraie volonté du pouvoir d'organiser un holdup électoral et de plonger notre pays dans une crise politique et institutionnelle ».

Les derniers actes posés par Azali Assoumani avant de prendre congé ont évidemment été passés en revue ainsi que les arrêtés du ministre en charge des élections. « La publication de dizaines de décrets de nomination, à quelques jours de l'ouverture officielle de la campagne électorale, le dysfonctionnement des listes électorales parallèles, la publication des arrêtés du

ministre en charge des élections, manifestement contraires aux dispositions de la loi électorale, et particulièrement lorsque ce ministre indique qu'un procès-verbal est valable même en l'absence des signatures des assesseurs alors que la loi exige leur signature », pouvait-on lire dans la déclaration distribuée à la presse.

Le Collectif a fustigé par ailleurs l'utilisation des moyens de l'Etat au service des candidats de l'Alliance de la Mouvance Présidentielle. « Le ministre de l'Energie qui assure l'intérim (sic) du chef de l'Etat, celui de l'Intérieur, chargé des élections (...) se sont tous déplacés, et ont assisté avec les moyens de l'Etat, à la cérémonie d'investiture de la direction de campagne du Président-candidat et au meeting de ce dernier qui a eu lieu le 24 février 2019 ».

Pour les signataires de la déclaration, les garanties d'élections libres ne sont pas réunies ; la preuve, l'exigence constitutionnelle de prise de congé dont la finalité est la neutralité imposée à l'administration sur le processus électoral, l'interdiction absolue imposée par la loi électorale d'utiliser des moyens de l'Etat à des fins de propagande sont méprisées par le pouvoir en place alors qu'elles sont des bases solides de crédibilité, de transparence et de sincérité d'élection ».

Tous les candidats présents qui ont pris la parole ont fait montre de fermeté vis-à-vis des agissements supposés du pouvoir en place et ont dressé une mise en garde contre tous ceux qui détourneraient le suffrage des comoriens.

Faïza Soulé Youssouf

Narawaze avant l'heure ?

Lors du point de presse du Collectif des 11 candidats, le porte-parole du jour, Saïd Larifou a fait valoir lors de son allocution qu'outre le comptage manuel des voix, il fallait réactualiser tous les acquis issus du cadre de concertation lors des élections de 2016. Pour rappel, un protocole d'Accord a été signé par les candidats le 15 mars de la même année, dont Azali Assoumani et Mohamed Daoudou, qui allait être effectif pour les élections générales. Celui-ci fait suite au Mouvement de contestation des résultats des primaires (Narawaze) et du Pacte du 23 février.

Le protocole d'accord, composé de 12 points, portait essentiellement

sur la sécurisation des élections. Le 11eme point par exemple exigeait « le renoncement des candidats exerçant une fonction publique jusqu'à la proclamation définitive des résultats ». Le 8eme stipulait que « le convoyage des résultats se fera en présence d'un représentant par candidat dans le moyen de transport des résultats ». Quant à la 3eme exigence, elle indiquait que « dans le cadre de la tabulation des résultats, les représentants des candidats participeront à la conception et à la sécurisation du logiciel commun à la Ceni, à la Cour constitutionnelle et au Ministère en charge des élections ».

Fsy



FINANCES PUBLIQUES

Les comptes de l'île de Ngazidja sont de nouveau opérationnels

Le gouverneur de l'île autonome de Ngazidja par intérim Abdourahim Saïd Bacar a rencontré hier mardi le ministre des finances et du budget pour parler des finances. Au cours de cette rencontre, plusieurs sujets ont été discutés dont le salaire du mois de Janvier des fonctionnaires de l'île de Ngazidja.

Le ministre des finances et du budget a reçu hier mercredi, le gouverneur par intérim de Ngazidja pour échanger sur certains sujets financiers. Abdourahima Saïd Bacar a tout d'abord commencé par parler de cette période intérimaire et les préparatifs pour l'arrivée du nouveau gouverneur de l'île de Ngazidja. « Nous sommes en période d'élections du président de l'Union et des gouverneurs des îles. Je suis venu voir le ministre des

finances pour nous accompagner et préparer l'arrivée du nouveau gouverneur », explique Abdourahim Saïd Bacar. Avec l'argentier de l'Etat, le chef de l'exécutif de

Ngazidja par intérim a parlé de la réhabilitation des bâtiments à savoir Ngazi Ngomé et le Palais de Mrodjou.

Devant l'argentier de l'Etat,

Abdourahim Saïd Bacar a évoqué aussi la question des salaires des fonctionnaires de l'île de Ngazidja pour le compte du mois de Janvier. Sur ce point, Saïd Ali Saïd Chayhane s'engage à régler la situation d'ici la fin de la semaine. « Nos frères d'Anjouan et de Mohéli sont déjà payés. Il ne reste que nous. Je suis venu voir le ministre et il m'a annoncé qu'il y avait quelques problèmes techniques mais la question sera résolue d'ici la fin de la semaine », poursuit-il.

Concernant la question du gel des comptes des îles, les deux parties ont échangé à ce sujet et des éclaircissements ont été apportés en

ce sens. Le ministère des finances a annoncé l'opérationnalisation des comptes de l'île de Ngazidja depuis mardi dernier et un premier virement a été fait pour assurer le fonctionnement de l'île. « On a eu un premier virement et d'autres gestes vont intervenir dans les prochaines semaines », avance-t-il. Lors de cette période intérimaire, le gouverneur par intérim de l'île de Ngazidja prône une période intérimaire apaisée et sans blocage entre l'île de Ngazidja et le gouvernement de l'Union.

Kamal Gamal



Le gouverneur de Ngazidja par intérim reçu par le ministre des finances

La Gazette des Comores
Le devoir d'informer, la liberté d'écrire

TOURISME

Loulou hôtel, ce joyau victime des gouvernements successifs

Il y a encore quelques années, Loulou Hôtel de Domoni Anjouan était connu parmi les célèbres structures hôtelières de la région. Depuis son ouverture en 2000, Amir Djaffar, son Directeur s'est investi à fond pour faire de l'hôtel mais aussi de l'île d'Anjouan un joyau. Malheureusement, les gouvernements successifs ne cessent de lui mettre des bâtons dans les roues. Ce chef d'entreprise qui a toujours déployé ses forces afin de soutenir les gouvernements comoriens n'a reçu au retour que des déceptions. Il est à chaque fois payé en monnaie de singe.

"En 1991, j'ai investi sur l'automobile. J'ai avancé au gouvernement à l'époque des voitures kits. Tout ce courage, pour mettre en valeur le pays. Mais après je n'ai pas été payé. J'ai dû vendre ma première maison à Mayotte pour me remettre les pieds sur terre et rembourser les dettes », rappelle-t-il.

Après avoir fini de payer ses dettes sur les kits de voitures, est venue l'histoire de l'Hôtel Loulou. L'investissement dans l'hôtellerie a connu dès son ouverture un grand succès. La ville de Domoni fut ouverte et a commencé à attirer du monde. Ceux qui étaient restés à Moroni ou Mutsamudu auparavant se sont trouvés une place à Domoni. Un hôtel digne de ce nom venait de s'implanter dans cette troisième grande ville de Ndzuani. La ges-

tion de l'établissement ne s'improvisait pas. L'équipe dirigeante était compétente et très accueillante.

Loulou hôtel a accueilli du monde depuis son ouverture et tout marchait si bien comme le souhaitait son gérant. Et pataras. En 2008 une autre page s'ouvre. C'est l'époque où les militaires de l'Union Africaine étaient à Anjouan pour déloger le colonel Mohamed Bacar. Ces militaires sont allés saccager l'hôtel sans raison apparente. Le gouvernement de l'époque avait promis un remboursement qui ne sera jamais honoré.

Impossible de réparer tout ce qui a été détruit, portes, climatiseurs, objets d'arts, frigos, congélateurs et autres. Selon les estimations du gérant, le montant des dégâts s'élève à plus de 50 millions de francs comoriens. Il décide alors de mettre la clé sous le paillason. Il quitte Anjouan et part s'installer quelques années encore à Mayotte où il fait tout pour amasser quelques sommes pour pouvoir payer ses dettes. Il a en tête de rouvrir Loulou Hôtel.

En 2015, à la veille des élections générales au pays, le patron de Loulou a mobilisé toutes ses économies pour remettre en route l'Hôtel. Il s'est dit qu'avec un nouveau régime, tout peut basculer à son profit. Il met à jour ses impôts à Anjouan, et prêt à relever le défi pour un hôtel pour tous.

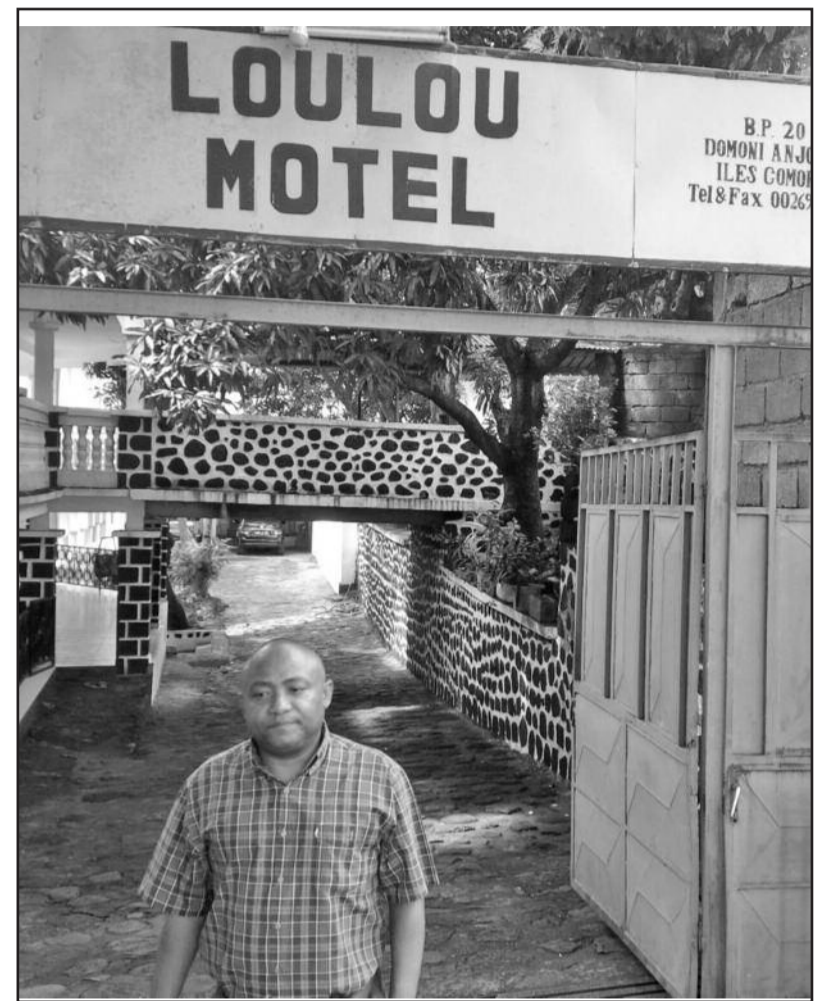
Mais une fois de plus le pire s'invite sans attendre. Cette fois-ci c'est la société d'électricité

d'Anjouan (EDA) qui s'en mêle. Un releveur de compteur de la société arrive un bon matin à l'hôtel pour un contrôle. En quittant le lieu, il s'empare du compteur et part sans explication. Amir a cherché à savoir le pourquoi de cette mesure, le Directeur de la société à cette époque lui répondra qu'aucune charge n'a été retenue contre l'hôtel, mais c'est juste pour une vérification.

Une enquête relèvera après quelques jours que ce directeur voudrait juste se venger contre le patron de Loulou hôtel, qui n'est autre que le frère d'Anzim Djaffar, car ce dernier l'avait un jour accusé de vol. Une histoire qui remonterait d'une vingtaine d'années. Loulou hôtel est, depuis, resté privé d'électricité pas à cause d'impayés de ses factures auprès d'Eda mais à cause d'une vengeance privée.

Le patron de Loulou n'a pas baissé les bras même si au final il se demande comment doit-il faire pour qu'un gouvernement finisse par mesurer combien contribue au développement du secteur touristique dans l'archipel et l'encourager. Maintenant notre patron se pose des questions « Est-ce que vraiment nos gouvernants ont besoin d'un développement dans ce pays ? Il faut toujours continuer à investir sans retour ? »

Après qu'on lui a arraché son compteur, il n'a pas cherché à poursuivre l'affaire, sachant qu'il est un petit grain de riz au pays des coqs. Il s'est encore investi à hauteur de six millions de francs comoriens pour s'acheter des panneaux solaires et un groupe électrogène afin d'équiper Loulou en énergie. Ce n'est pas



tout mais notre généreux patron vient récemment de passer une commande d'engins de chantier qui peuvent servir à mettre en œuvre différentes couches de chaussées ou réparer des routes. A plusieurs reprises il a essayé de bénéficier d'une exonération auprès de l'Etat afin de dédouaner le matériel, en vain. Son matériel est toujours resté cloué à la douane de Mutsamudu.

Pendant ce temps nous voici en pleine période d'élections et dans les quatre coins du pays, des candi-

dates aux élections présidentielles ne parlent que de développement, de changement voire même d'Emergence.

« Comment allons nous avancer si on resserre l'étau aux investisseurs ? Qui peut nous avancer le pays sans notre contribution ? », s'interroge le patron de Loulou, sans réponse.

Naouir Eddine Papamwegne, journaliste collaborateur de La Gazette / HZK-Presses



Pharmacie de garde

Pharmacie Traleni: 77321 80

La Gazette des Comores

Directeur général
Said Omar Allaoui

Directeur de la publication

Elhad Said Omar

Rédacteur en chef

Mohamed Youssouf

Rédaction

A. Mmagaza

M.I.M Abdou

A.O. Yazid

Faïza Soule Youssouf

Binti Mhadjou

Nassuf Ben Amad

Kamal Gamal Abdou

Chronique Sportive

B.M. Gondet

Mise en page

Abdouchakour Aladi Nourou

Responsable commercial

Mariamama Mhoma

Documentation archiviste

Rahamatouallah Youssouf

Photographe / Site Web

Mohamed Said Hassane

Impression

Graphica Imprimerie

www.lagazettedescomores.com

Tel: 773 91 21/ 322 76 45



JOB ANNOUNCEMENT ENGLISH TEACHER TRAINER

The United States Peace Corps seeks qualified candidates for the position of **English Teacher Trainer**. This is a temporary contract position, beginning on or around May 20 and ending on or around August 30, 2019. The majority of the work will take place in Mvouni or Mkazi, Ngazidja.

POSITION SUMMARY:

The English Teacher Trainer's major duty is to assist the Programming and Training Team (P&T Team) with assuring proper planning, coordination, and facilitation of the Peace Corps Comoros TEFL Certificate sessions during their Pre-Service Training (PST). They will work with other staff to serve as a resource for Peace Corps trainees.

* Present or co-facilitate regular TEFL (Teaching English as a Foreign Language) sessions.

* Review, design, and/or adapt existing TEFL lesson plans for facilitation.

* Co-design Comoros-specific TEFL lessons and materials.

* Monitor trainees' progress through weekly tests. Grade individual trainees' papers and provide recommendations for improvement.

* Report trainees' progress to the P&T Team on a weekly basis.

* Assist the P&T Team with logistics for all TEFL Training of Trainers sessions and events. May include materials development (handouts, booklets, etc.), material distribution, and other related tasks.

* Coordinate trainees' two-week Model School experience. Help to coordinate other special events such as field trips, counterpart workshop, swearing-in ceremony, etc., as directed by the P&T team.

* Other related activities may be required.

QUALIFICATIONS:

* University degree in English or related fields (Bac+3 or more)

* TEFL certificate from a registered institution is highly preferred

* 5+ years of experience teaching English as a Second/Foreign Language

* Excellent oral and written English skills

* Basic computer skills (Microsoft Word, Excel, and PowerPoint)

* Ability to work under limited supervision with good time management skills

* Experience with TOT (Training of Trainers) is preferred

* Experience planning or organizing training events is preferred

The position is open to Comorians and others eligible to work in Comoros. **Interested and qualified applicants for this position should submit the following:**

1. Letter of interest/motivation, in English, addressing your experience and suitability for the position
2. A current resume/CV in English
3. + 2 professional references
4. Any other documentation (i.e., copy of TEFL certificate, educational certificates, degrees earned) relevant to this position
5. Copy of identity card or passport
6. Extrait de casier judiciaire

Complete applications should be sent to pccomoros@peacecorps.gov or delivered to the Peace Corps office at Rive Gauche, Moroni. All application materials must be submitted by 16:00 on Wednesday, March 20, 2019. Incomplete and/or late application will not be entertained, nor applications not submitted in English.

Only candidates selected for an interview will be contacted. **NO TELEPHONE CALLS PLEASE.**

The United States Peace Corps is an Equal Opportunity Employer

JEUX DES ÎLES DE L'OcéAN INDIEN DE 2023

Organisation, Moroni écarté, Dzaoudzi aux aguets

Le Cij a encore brisé le rêve comorien d'être hôte de l'édition 2023 des Jeux des îles de l'Océan indien (Jioi). Le malheur des uns faisant le bonheur des autres, Mayotte, qui était aux aguets, ravive son ambition et réexprime sa volonté de les organiser à la place de Moroni. Maldives est également sur la liste des îles/pays marathoniens, convoitant l'organisation de cette édition 2023. Une visite technique du Cij à Dzaoudzi et à Malé sera déterminante.

Les dés sont jetés ! L'ambition de Moroni d'organiser pour la première fois de son histoire les Jioi vient de subir son énième humiliation. Le Conseil International des Jeux (Cij), cette haute instance de la sous-région, coordonnatrice de ce prestigieux rendez-vous de la Jeunesse et des sportifs de l'Océan indien, a encore brisé le rêve comorien d'être hôte de l'édition 2023 des Jioi. Le malheur des uns fait le bonheur des autres, dit-on. Maore, qui était aux aguets, ravive son ambition de les tenir à la place de Moroni. Maldives est également sur la liste des îles/pays

marathoniens, convoitant l'organisation des Jioi, édition 2023. Du pain sur la planche du Cij !

Le Centre Régional des Œuvres sportives de Maore (Cros) avait déposé avant le 31 décembre 2017 à minuit la candidature de Maore pour l'organisation des Jeux des îles de l'Océan indien de 2023. Pour rappel, théoriquement cette édition qui fait aujourd'hui l'objet d'une convoitise diabolique a été accordée à l'Union des Comores par le Cij. « Le Cros de Mayotte bénéficie du soutien et de l'engagement du Conseil départemental », avait rassuré son président Soibahadine Ibrahim. Moroni qualifié de « provocation » l'initiative du Cros de Maore, et pense qu'elle est destinée à semer la zizanie.

Les Jioi accueillent approximativement une quinzaine de disciplines sportives, organisées sur envi-

ron six sites de jeu par discipline. Les parcs hôteliers mahorais ont-ils une capacité d'accueil apte à satisfaire les besoins des 1000 personnes attendues ? Le commun des mortels s'interroge aussi si les infrastructures sportives locales [stades, gymnases, piscines olympiques, pistes d'athlétisme, etc. Ndlr], répondent encore aux normes internationales ?

Logiquement donc Dzaoudzi n'est pas apte à accueillir des Jioi. Son rêve reste donc utopique comme celui de Moroni. Le cas des Maldives, le Cij pourra effectuer une visite technique pour évaluer sa capacité d'organisateur. Quel sera le sort de l'Archipel aux éditions 2027, 2031 ou 2035 ? En tout cas, il est difficile d'avoir raison quand l'autre ignore qu'il a tort !

Bm Gondet

La Gazette des Comores l'information libre à votre portée

Quartier Badjanani BP 2216 Moroni Comores
Tél:(269) 773 91 21 ou 333 26 76

E-mail: la_gazette@comorestelecom.km

La Gazette des Comores

BP 2216 Moroni – UNION DES COMORES
Tél. (269) 37-79-80 – 33 26 76

BULLETIN D'ABONNEMENT

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse postale : _____ email : _____

Tél. : _____ Fax : _____ Mob _____

Périodicité :

3 mois Montant : _____

6 mois Montant : _____

12 mois Montant : _____

Mode de règlement :

Espèces

Chèque n° _____

Virement bancaire réf. : _____

Moroni le,

Signature :

Tarifs d'abonnement

(Valable à compter du 1er janvier 2015)

| | Mensuel | | Trimestriel | | Semestriel | | Anuel | |
|----------|---------|------|-------------|------|------------|------|--------|------|
| | FC | Euro | FC | Euro | FC | Euro | FC | Euro |
| Comores | 4 500 | 9 | 12 500 | 25 | 25 000 | 51 | 50 000 | 102 |
| Etranger | 6 000 | 12 | 17 000 | 35 | 32 000 | 65 | 62 500 | 127 |



JOB ANNOUNCEMENT HOMESTAY & LOGISTICS COORDINATOR

The United States Peace Corps seeks qualified candidates for the position of **Homestay & Logistics Coordinator** for Peace Corps in Mvouni, Ngazidja. This is a temporary contract position, beginning on or around May 2 through August 31, 2019.

POSITION SUMMARY:

The Homestay & Logistics Coordinator (HLC) is responsible for implementing the homestay program for Peace Corps trainees during their Pre-Service Training (PST). They will oversee the program and direct the search, interviews, and final selection of all host families and alternate host families. The HLC will also oversee logistics and materials at the training site in Mvouni, Ngazidja. This position is full-time and may require occasional weekend or evening work. Major duties include, but are not limited to:

- * Develops and implements a strategy to identify and select host families in Mvouni
- * Provides logistics and communication support to trainees and host families during the training period, including visits and helping to resolve various problems
- * Trains host families on Peace Corps expectations
- * Provides feedback to Peace Corps about host family challenges and opportunities
- * Manages daily logistics at training site, including materials, site maintenance, problem solving, etc.

QUALIFICATION:

- * High school degree required; university degree preferred
- * English language proficiency and Comorian language fluency

* Great knowledge and familiarization with the village of Mvouni and its people

* Demonstrated experience working at the community level, preferably in Mvouni

* Positive attitude towards leadership, collaboration, public service, the development of Comoros, and personal integrity

* Prior experience living or working in a cross-cultural environment

* Strong interpersonal and teamwork skills

* Must pass a security verification.

Interested and qualified applicants for this position should submit the following:

1. Letter of interest/motivation in **English**, addressing your experience and suitability for the position
2. A current resume/CV in English
3. Names and contact information for 3 professional references
4. Any other documentation (i.e., training certificates, degrees earned) related to the position
5. Copy of Comorian identity card or passport
6. Extrait de Casier Judiciaire

Complete applications should be sent to pccomoros@peacecorps.gov or delivered to the Peace Corps office at Rive Gauche, Moroni. All application materials must be submitted by 16:00 on Wednesday, March 20, 2019. Incomplete and/or late applications will not be accepted, nor will applications not submitted in English.

Only candidates selected for an interview will be contacted. **NO TELEPHONE CALLS PLEASE.**

The United States Peace Corps is an Equal Opportunity Employer



JOB ANNOUNCEMENT Language and Cross-Culture Facilitator

The United States Peace Corps in Comoros seeks qualified candidates for the position of **Language and Cross-Culture Facilitator (LCF)**. This is a temporary contract position, beginning on or around June 1 and ending on or around August 31, 2019. The majority of work will take place in Mvouni, Ngazidja. Applicants may be required to live in Mvouni during the training period. The LCF may be asked to live in Mvouni during the training period. This position is not full-time, but may require irregular hours including afternoons and weekends.

POSITION SUMMARY:

The LCF will help to design lessons and teach regular Shikomori language classes (Shingazidja, Shindzuwani, or Shimwali) to small groups of American Peace Corps trainees (PCTs). The LCF will be responsible for monitoring and evaluating trainees' language progress. The LCF will serve as a Comorian cultural informant for trainees, and will participate in other cultural training sessions. They will assist in planning special activities. They will act as a liaison with host families to facilitate trainees' cross-cultural adjustment. The LCF will be responsible for independent lesson planning and classroom facilitation, but will receive support and guidance from other Peace Corps staff.

QUALIFICATIONS:

- ³⁵ University degree (Bac+3 or higher)
- ³⁵ Fluency in Shikomori language (speaking and writing). Please specify if you speak Shingazidja, Shindzuwani, or Shimwali.
- ³⁵ Ability to work under limited supervision, and to organize and prioritize work schedules
- ³⁵ Experience working in a cross-cultural setting, preferably with Americans

³⁵ Proficiency level of English in speaking, reading, and writing

³⁵ Basic computer skills (including Microsoft Word, Excel, and PowerPoint)

³⁵ Prior experience teaching Shikomori to foreigners is highly preferred

³⁵ Must be willing to live and work in Mvouni, Ngazidja, for the duration of the training

The position is open to Comorians. **Interested and qualified applicants for this position should submit the following:**

1. Letter of interest/motivation, in Shikomori, addressing your experience and suitability for the position
2. A current resume / CV in English
3. Names and contact information for 3 professional references
4. Any other documentation (i.e., educational certificates, degrees earned) relevant to the position
5. Copy of identity card or passport
6. Extrait de casier judiciaire

Complete applications should be sent to pccomoros@peacecorps.gov or delivered to the Peace Corps office at Rive Gauche, Moroni. All application materials must be submitted by 16:00 on Wednesday, March 20, 2019. Incomplete and/or late application will not be entertained, nor applications not submitted in English.

Only candidates selected for an interview will be contacted. **NO TELEPHONE CALLS PLEASE.**

The United States Peace Corps is an Equal Opportunity Employer.



Food and Agriculture Organization of the United Nations
APPEL A MANIFESTATION D'INTERET- AVIS DE VACANCE DE POSTE N°:

Date de publication:
Date limite de dépôt des candidatures: 07 mars 2019

TITRE DU POSTE : Expert(e) national(e) sur le coopérativisme et le développement de la chaîne de valeur

CLASSE: PSA
LIEU D'AFFECTATION: Moroni

UNITÉ ADMINISTRATIVE: FAOCOI/FRMAG

DURÉE: 30 jours WAE

La FAO est favorable à la parité homme-femme et à la diversité géographique et linguistique de son personnel et des consultants internationaux afin de mieux servir ses membres dans toutes les régions.

Les femmes et les ressortissants de pays membres non représentés ou sous-représentés possédant les qualifications requises sont encouragés à présenter leur candidature.

Nous encourageons de même les personnes handicapées à postuler.
Toutes les candidatures seront traitées dans la plus stricte confidentialité.

Tâches et responsabilités

Sous la supervision directe du Représentant de la FAO à Madagascar, Comores, Maurice, Seychelles, sous la supervision technique du Représentant adjoint de la FAO à Madagascar, Comores, Maurice, Seychelles et en étroite collaboration avec la DNSAE et l'expert(e) international(e), l'expert(e) s'acquittera des tâches suivantes :

- Collecter les données, documents, et informations pertinentes et dresser une liste des acteurs et actrices clés ;
- Soutenir la réalisation des différentes études et évaluations ;
- Préparer le programme des missions et faciliter l'organiser des réunions avec les parties prenantes et les informateurs clés ;
- Evaluer et préparer des rapports et des documents en s'assurant que toutes les actions et les interventions proposées sont pertinentes, réalisables et acceptables dans le contexte national ;
- Appuyer l'équipe du projet dans la préparation et la prestation des formations pour les CRDE et les coopératives sur la planification et la gestion des entreprises, le dévelop-

pement des partenariats public-privé, le développement de la chaîne de valeur, la mise en oeuvre de modèles opérationnels, la fourniture de services de vulgarisation innovants etc.;

- Effectuer un suivi régulier auprès de chaque entité formée afin de lui apporter un soutien approprié et rapide ;
 - Une fois que les recommandations et les meilleures pratiques ont été documentées et que le rapport est finalisé, organisez au moins une réunion de validation nationale avec les parties prenantes concernées, collectez les contributions et les partager à l'équipe du projet ;
 - Communiquer avec les partenaires nationaux, recueillir leurs contributions pour le rapport final et faciliter l'approbation du document ;
 - Fournir des informations au consultant international pour ses contributions et les insérer dans le rapport final ;
 - Contribuer au développement d'une proposition de projet (TCP complet).
 - Dresser une liste des donateurs pertinents, les rencontrer, présenter les résultats du projet et rechercher leur intérêt pour financer un programme découlant de l'étude,
- LES CANDIDATS SERONT SÉLECTIONNÉS EN**

FONCTION DES CRITÈRES SUIVANTS

- * Agronome, économiste, agroéconomiste ou expert en gestion d'entreprise avec au moins 5 ans d'expériences pertinentes
- * Forte connaissance des Centres Ruraux de Développement Economiques (CRDE), des chaînes de valeurs et du système des coopératives.
- * Forte capacité d'analyse et de rédaction

FAO Compétences générales

- * Être axé sur les résultats
 - * Esprit d'équipe
 - * Communiquer
 - * Établir des relations constructives
 - * Partage des connaissances et amélioration continue
- Veillez noter que tous les candidats doivent adhérer aux valeurs de la FAO - Engagement envers l'Organisation, Respect de tous et Intégrité et transparence.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

- * La FAO ne charge pas de frais à tout moment du processus de recrutement (demande, entrevue, traitement).
- * Les candidatures incomplètes ne seront pas prises en considération.
- * Les demandes reçues après la date limite de dépôt ne seront pas acceptées
- * Seuls les certificats de compétence linguistique délivrés par les prestataires externes agréés par l'ONU et / ou les examens officiels linguistiques de la FAO (LPE, ILE, LRT) seront acceptés comme preuve du niveau de connaissance des langues indiquées dans les applications en ligne.

COMMENT PRÉSENTER SA CANDIDATURE

Pour présenter une candidature, veuillez envoyer votre CV et lettre de motivation à Monsieur le Représentant de la FAO à Madagascar, 159 route circulaire Ankorahotra, BP 3971 Antananarivo, au plus tard le 07 mars 2019 à 17h00 ou par email FAO-MG@fao.org

Veillez mettre en référence sur l'enveloppe : **«Expert national sur le coopérativisme et le développement de la chaîne de valeur »**

LA FAO EST UN ESPACE NON FUMEUR



Food and Agriculture Organization of the United Nations
APPEL A MANIFESTATION D'INTERET- AVIS DE VACANCE DE POSTE N°:

Date de publication:
Date limite de dépôt des candidatures: 07 mars 2019

TITRE DU POSTE : Consultant(e) national(e) pour la formulation du Plan National d'Investissement Agricole de l'Union des Comores

CLASSE: PSA

UNITÉ ADMINISTRATIVE: FAOCOI/FRMAG

LIEU D'AFFECTATION: Moroni

DURÉE: 70 jours WAE (sur 6 mois)

La FAO est favorable à la parité homme-femme et à la diversité géographique et linguistique de son personnel et des consultants internationaux afin de mieux servir ses membres dans toutes les régions.

Les femmes et les ressortissants de pays membres non représentés ou sous-représentés possédant les qualifications requises sont encouragés à présenter leur candidature.

Nous encourageons de même les personnes handicapées à postuler.
Toutes les candidatures seront traitées dans la plus stricte confidentialité.

Tâches et responsabilités

Sous la supervision directe du Représentant de la FAO à Madagascar, Comores, Maurice, Seychelles, sous la supervision technique directe de l'Officier technique chargé des Investissements Principal de la FAO et en étroite collaboration avec la DNSAE et les équipes de la Banque Mondiale et du FIDA, le ou la consultant(e) s'acquittera des tâches suivantes :

- Revue de littérature : collecter tous les documents utiles (niveau sectoriel et niveau national), voire nécessaire, pour la formulation du Plan National d'Investissement Agricole (PNIA) et les rendre accessible ;
- Procéder à une revue des documents pertinents pour renseigner les sections indiquée dans la table des matières du rapport de formulation du PNIA ;
- Assister l'animation du Comité de Pilotage ;
- Appuyer la gestion du comité technique, en contribuant à identifier les acteurs publics et privés et à organiser les

réunions de consultation avec eux ;

- Assister l'organisation des consultations avec les acteurs dans les îles et l'organisation de l'atelier de validation ;
- Contribuer à rédiger la description détaillée des outils de mise en oeuvre des investissements publics ;
- Identifier les experts nationaux devant faire la revue et l'adaptation au contexte national de la description détaillée des outils de mise en oeuvre des investissements publics dans les domaines pointus tels que la nutrition, la mécanisation, l'irrigation, le financement agricole, la gestion des risques et catastrophes, la protection sociale, le genre... ;
- Contribuer à rédiger le rapport de formulation du PNIA.

LES CANDIDATS SERONT SÉLECTIONNÉS EN
FONCTION DES CRITÈRES SUIVANTS

- * Agronome, économiste ou agroéconomiste avec 10 ans

d'expérience dans la formulation des projets de développement agricole.

- * Bonne connaissance des PNIA.
 - * Forte capacité d'analyse et de rédaction
- FAO Compétences générales**
- * Être axé sur les résultats
 - * Esprit d'équipe
 - * Communiquer
 - * Établir des relations constructives
 - * Partage des connaissances et amélioration continue

Veillez noter que tous les candidats doivent adhérer aux valeurs de la FAO - Engagement envers l'Organisation, Respect de tous et Intégrité et transparence.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

- * La FAO ne charge pas de frais à tout moment du processus de recrutement (demande, entrevue, traitement).
- * Les candidatures incomplètes ne seront pas prises en considération.
- * Les demandes reçues après la date limite de dépôt ne seront pas acceptées
- * Seuls les certificats de compétence linguistique délivrés par les prestataires externes agréés par l'ONU et / ou les examens officiels linguistiques de la FAO (LPE, ILE, LRT) seront acceptés comme preuve du niveau de connaissance des langues indiquées dans les applications en ligne.

COMMENT PRÉSENTER SA CANDIDATURE

Pour présenter une candidature, veuillez envoyer votre CV et lettre de motivation à Monsieur le Représentant de la FAO à Madagascar, 159 route circulaire Ankorahotra, BP 3971 Antananarivo, au plus tard le 07 mars 2019 à 17h00 ou par email FAO-MG@fao.org

Veillez mettre en référence sur l'enveloppe : **«Consultant national pour la formulation du PNIA de l'Union des Comores »**

LA FAO EST UN ESPACE NON FUMEUR